

Les aides financières aux adhérents du GDMA – Année 2025



Pour les adhérents de la section bovine

Maladies ou Services	Aides du GDMA 76
Contrôles Introductions Fusions de cheptels Contrôles Avant-vente	Forfait élevage : <ul style="list-style-type: none"> 34 € sur la visite du vétérinaire par tranche de 25 bovins cotisants Forfait bovin : <ul style="list-style-type: none"> 1,20 € sérologie Elisa IBR 2 € analyse virologique BVD 1,80 € sérologie ELISA paratuberculose 5 € pour le kit introduction (IBR, BVD Paratuberculose) 15 € sur analyse PCR fèces paratuberculose
Veaux Issus de Vaches Achetées Gestantes (VIVAG)	Forfait élevage : <ul style="list-style-type: none"> 34 € sur la visite du vétérinaire Forfait bovin : <ul style="list-style-type: none"> 2 € analyse virologique BVD
IBR – Prophylaxie (Dépistage et maintien) – Gestion des statuts	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers laitiers, analyses sur le lait de tank (assainissement et recontrôles) Ateliers allaitants, 100 % des analyses sur le sang de prophylaxie Frais de Gestion des mesures de prévention, surveillance et lutte contre l'IBR compris dans la cotisation des adhérents (hors frais d'analyses sérologiques pour requalification suite résultats positifs).
Gestion de la prophylaxie bovine, mission déléguée par l'Etat pour la brucellose, leucose et tuberculose	<ul style="list-style-type: none"> Coût total par élevage : 58,60 € <ul style="list-style-type: none"> Dont participation de l'Etat : -11,10 € Coût mutualisé par cheptel : 47,50 €
Lutte contre la mortalité des veaux (Après intervention du GDMA)	<ul style="list-style-type: none"> 50 % (HT & Hors frais administratifs) des analyses de dépistage Appui technique vétérinaire conseil
Avortements / Néosporose (Après intervention du GDMA)	<ul style="list-style-type: none"> 50 % (HT & Hors frais administratifs) des analyses de dépistage Appui technique vétérinaire conseil
Paratuberculose Éleveur adhérent	100% des analyses indicateurs troupeaux : <ul style="list-style-type: none"> Ateliers laitiers, 100 % des analyses : 1 lait de grand mélange par an Ateliers allaitants, 100 % des analyses : 1 analyse sur mélange de 20 sangs analysés en prophylaxie 100% des analyses de PCR d'environnement
Éleveur adhérent et engagé en plan de lutte	<ul style="list-style-type: none"> 60 € sur la visite de démarrage de plan et visite annuelle sur présentation du compte-rendu 50 % (HT & Hors frais administratifs) des analyses de dépistage 150 € par bovin positif (+++ et ++) réformé dans les délais
BVD Éleveur adhérent	<ul style="list-style-type: none"> 100 € Réforme IPI introduits ou veaux nés de vaches achetées gestantes Ateliers laitiers : <ul style="list-style-type: none"> 100% des analyses = 2 laits de grand mélange par an pour tous les producteurs Si résultat positif, 100% des analyses sérologiques « sentinelles » (10 à 20 bovins selon la taille du cheptel) des frais d'analyse & frais vétérinaires Ateliers allaitants : <ul style="list-style-type: none"> >40 bovins = 100% des analyses sérologiques « sentinelles » (10 à 20 bovins selon la taille du cheptel) < 40 bovins = 100 % des PCR de mélange sur les bovins non connus non IPI
Éleveur adhérent et engagé en plan de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> 60 € sur la visite de démarrage de plan 50 % (HT & hors frais administratifs) des analyses de dépistage des IPI 150 € par IPI réformé dans les délais 300 € répartis sur 3 ans pour la vaccination
Caisse « coups durs » : lors de pertes subies, dossiers soumis au Bureau du GDMA	<ul style="list-style-type: none"> Indemnisation des pertes estimées et/ou analyses en fonction des dossiers et situations sanitaires.
Concours d'animaux, Rassemblements & admissions aux stations de testage	<ul style="list-style-type: none"> Gestion administrative avec les organisateurs, traitement des certificats, documents ou attestations.
Contention des animaux	<ul style="list-style-type: none"> Aide de 50 % de la dépense (HT et hors frais de transport) plafonnée à 153 € pour l'achat ou l'aménagement d'un couloir de contention sur présentation de la facture acquittée.

Les aides financières aux adhérents du GDMA – Année 2025

Maladies ou Services	Aides du GDMA 76
Parasitisme	↳ Aide à la surveillance du parasitisme
Jeunes éleveurs toutes espèces : tout jeune qui s'installe bénéficie d'une aide financière après participation à la réunion de présentation du sanitaire organisé par le GDMA	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Remise sur la cotisation les 2 premières années à hauteur de 50 % au prorata de ses parts ↳ Remboursement des visites à l'introduction (au prorata de ses parts) effectuées les 12 premiers mois de son installation : 50 % (HT et hors frais administratifs) frais d'analyses sérologiques du laboratoire et de la visite vétérinaire
Repeuplement à la suite d'un abattage total ordonné par l'administration (Tuberculose / Brucellose...)	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Gestion administrative et technique ↳ Frais de désinfection : complément de l'action de l'Etat ↳ Appui technique sanitaire
Surveillance du cheptel lors de la confirmation d'une maladie réglementée Tuberculose, Brucellose...	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Gestion administrative et technique ↳ Appui technique sanitaire
Plans cellulés	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Aide de 300 € par plan cellule sous condition de la réalisation de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 visites et assistances de traite ▪ 3 paniers cellulés minimum ↳ Appui technique
Plans de prévention des mammites et des cellulés	<ul style="list-style-type: none"> ↳ 50 % des actions envisagées, plafond 300 € par an ↳ Appui technique

Pour les adhérents de la section ovine-caprine



Maladies ou Services	Aides du GDMA 76
Contrôles Introductions	↳ Forfait de 34 € sur la visite vétérinaire par tranche de 50 ovins/caprins cotisants
Programme d'action Tremblante — Génotypage	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Participation financière pour le dépistage (forfait maximum 19,61 €) ↳ Subvention pour Elimination et/ou Remplacement des animaux (VRQ)
Parasitisme	↳ Forfait de 8€ par analyse coprologique
Avortements (Après intervention du GDMA)	<ul style="list-style-type: none"> ↳ 50 % (HT & Hors frais administratifs) des analyses de dépistage ↳ Appui technique vétérinaire conseil

Pour les adhérents de la section porcine



Maladies ou Services	Aides du GDMA 76
Analyses SDRP	↳ 100 % des analyses de Laboratoire (HT et hors frais administratifs)
Maladie d'Aujeszky	<ul style="list-style-type: none"> ↳ 1,22 € par prélèvement de sang ↳ 1,70 € par analyse sérologique

Pour les adhérents de la section équine



Maladies ou Services	Aides du GDMA 76
Equarrissage	<ul style="list-style-type: none"> ↳ 100% de prise en charge (carence de 1 an pour les chevaux de plus de 20 ans) 1 an d'adhésion avant la prise en charge ↳ Gestion administrative
Coprocopie	↳ Forfait de 5 € par analyse coproscopique (Maximum 1 coprocopie / an / cheval)
Avortements	↳ 50 % (HT & Hors frais administratifs) des analyses de dépistage
Dépistage du reproducteur	↳ 50 % (HT & Hors frais administratifs) des analyses de dépistage